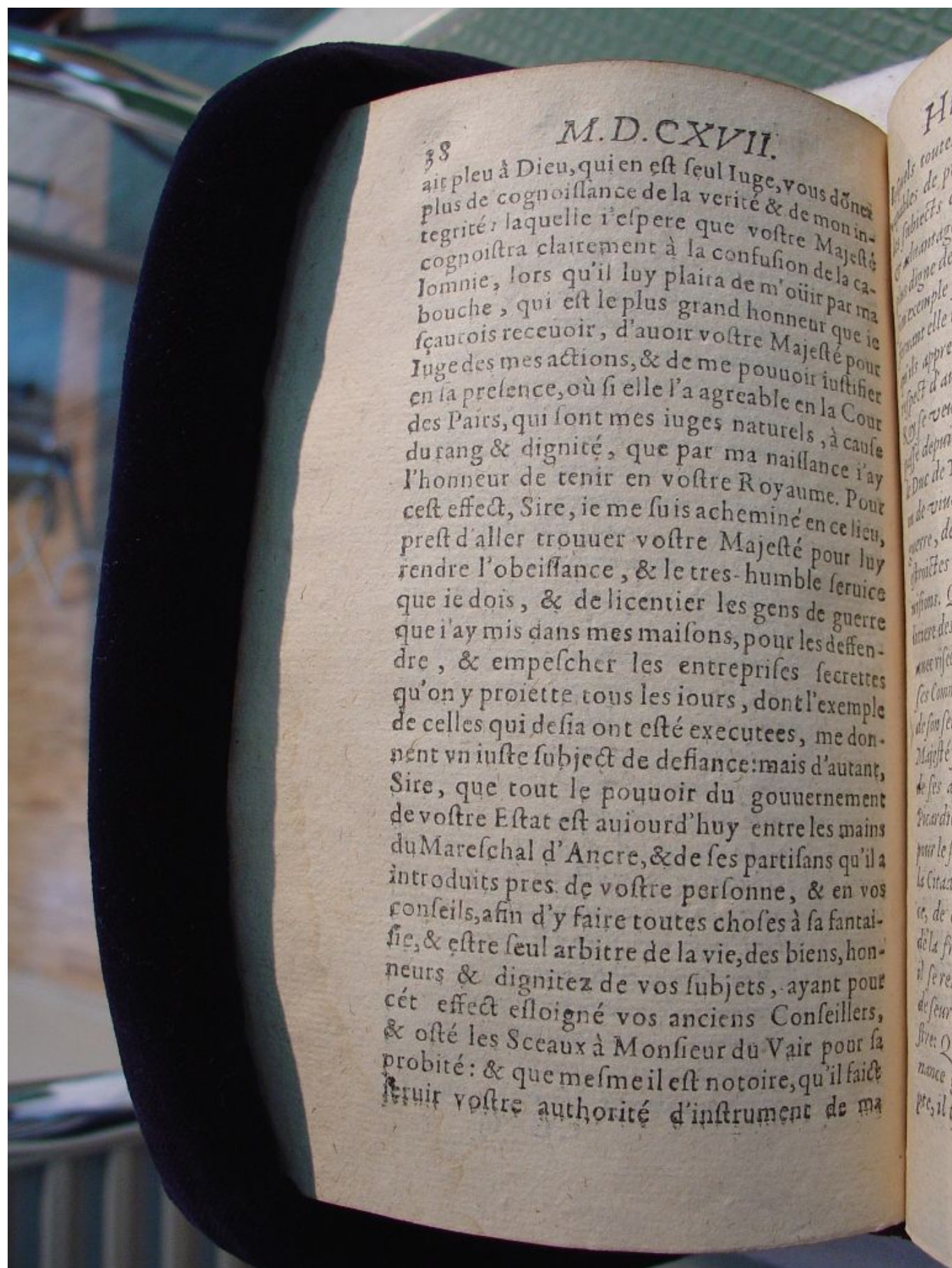


1617\_038.jpg





1617\_039.jpg

## Histoire de nostre temps

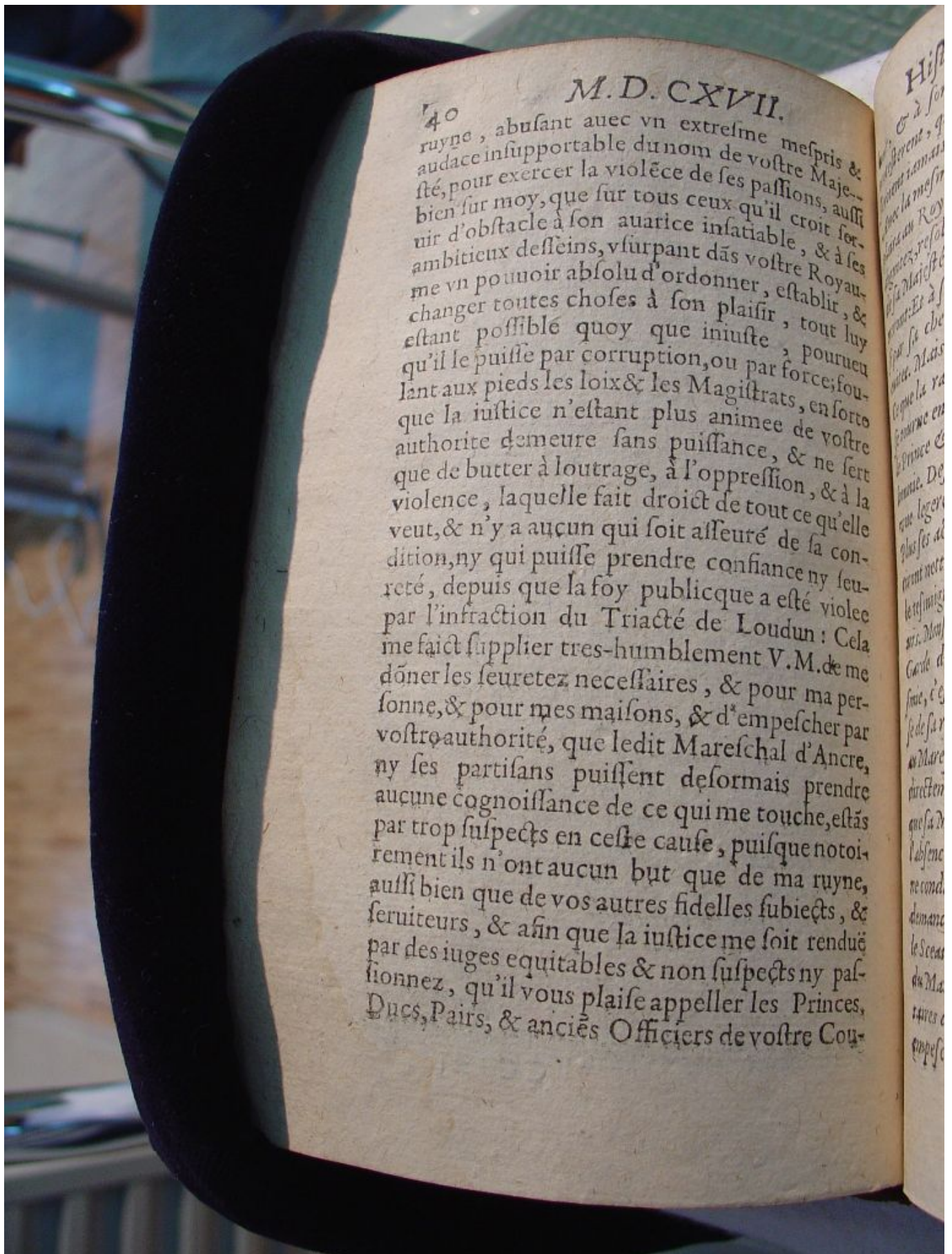
39

lesquels toutesfois se laissoient emporter à des desseins  
 capables de produire d'estranges inconueniens. Voylà  
 les subiects de leur calomnie, qui sont fort honorables  
 & aduantageux au Marechal, & le doiuent rendre  
 plus digne de la bien-veillance de sa Majesté, afin qu'à  
 son exemple ses autres subiects recognoissent qu'en bien  
 seruant elle les protegera, les comblera de ses faueurs, &  
 qu'ils apprennent que pour bien seruir il ne faut auoir  
 respect d'autre grandeur que de celle de son Prince. Si le  
 Roy se veut faire représenter les memoires de ce qui s'est  
 passé depuis la prise de Mezieres, il y remarquera que  
 le Duc de Neuers a entrepris sur ses places par surprises  
 ou de vive force, s'est fortifié de garnisons de gens de  
 guerre, de suite d'estrangers, allié de confederations  
 estroictes avec des esprits nourris & esleuez dans les di-  
 uisions. Qu'il a foulé aux pieds la dignité des loix, fait  
 litiere des Magistrats, traité indignement par mespris  
 avec ruse & moquerie les Officiers du Roy, executant  
 ses Commissions. Le Marechal d'Ancre au contraire,  
 de son seul mouuement, & preuenant la volonté de sa  
 Majesté sur la simple opinion qu'il conceut pour le bien  
 de ses affaires, il a quitté la Lieutenance generale de  
 Picardie, où de son temps ses habitudes estoient formées  
 pour le service du Roy, non pour ses interets: Et remis  
 la Citadelle d'Amiens fournie autant que place de Fran-  
 ce, de canon, armes & munitions, voisine de Paris &  
 de la frontiere, es mains de sa Majesté, pres de laquelle  
 il se rendit comme particulier, ne desirant autre place  
 de seuereté, que l'honneur des bonnes graces de son Mai-  
 stre: Quand le Roy luy commanda d'accepter la Lieute-  
 nance generale de Normandie, son obeysance fut prom-  
 pre, il trouua toutes les ordres de la Prouince dans le de-

CC iiij

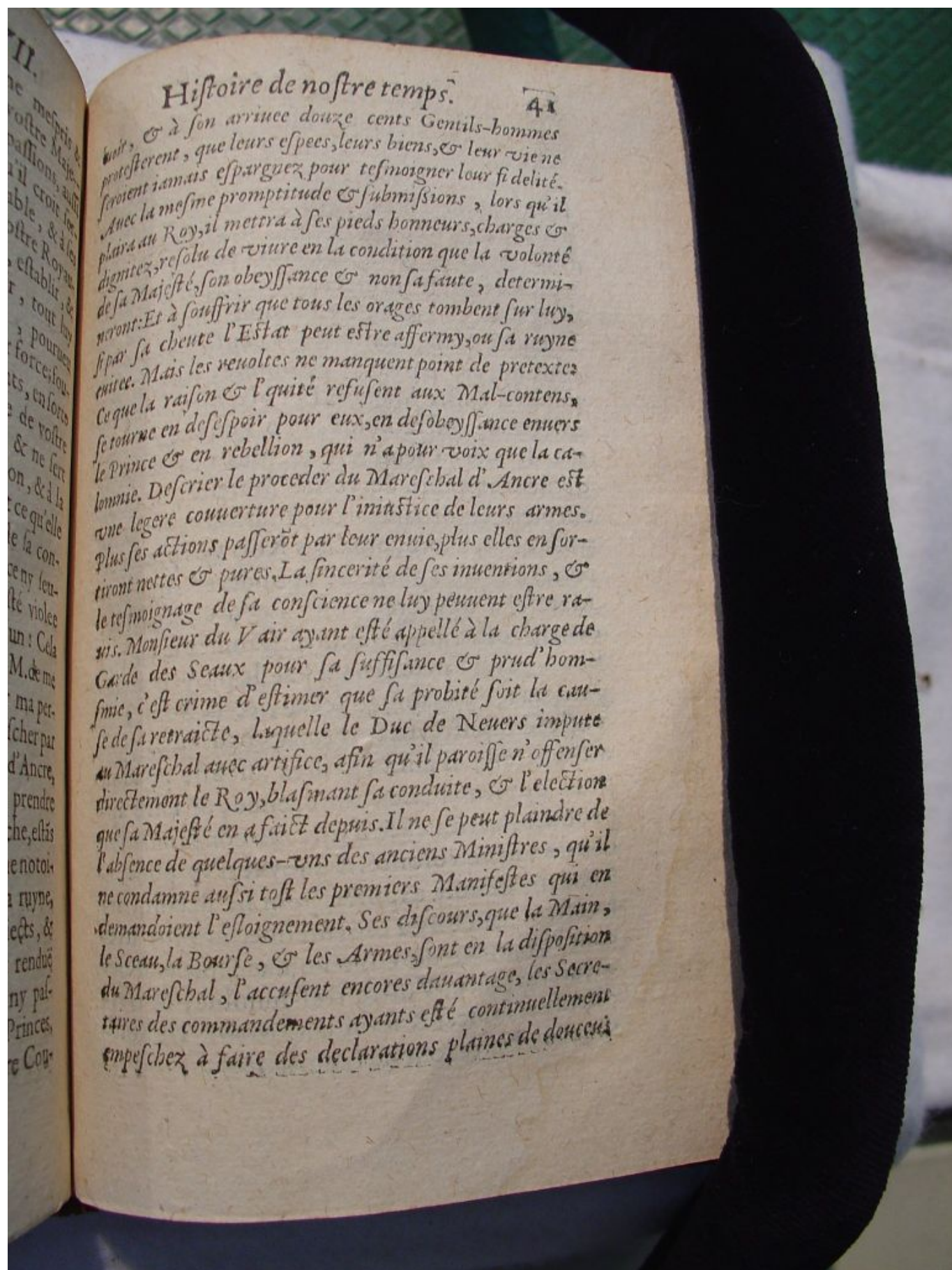


1617\_040.jpg



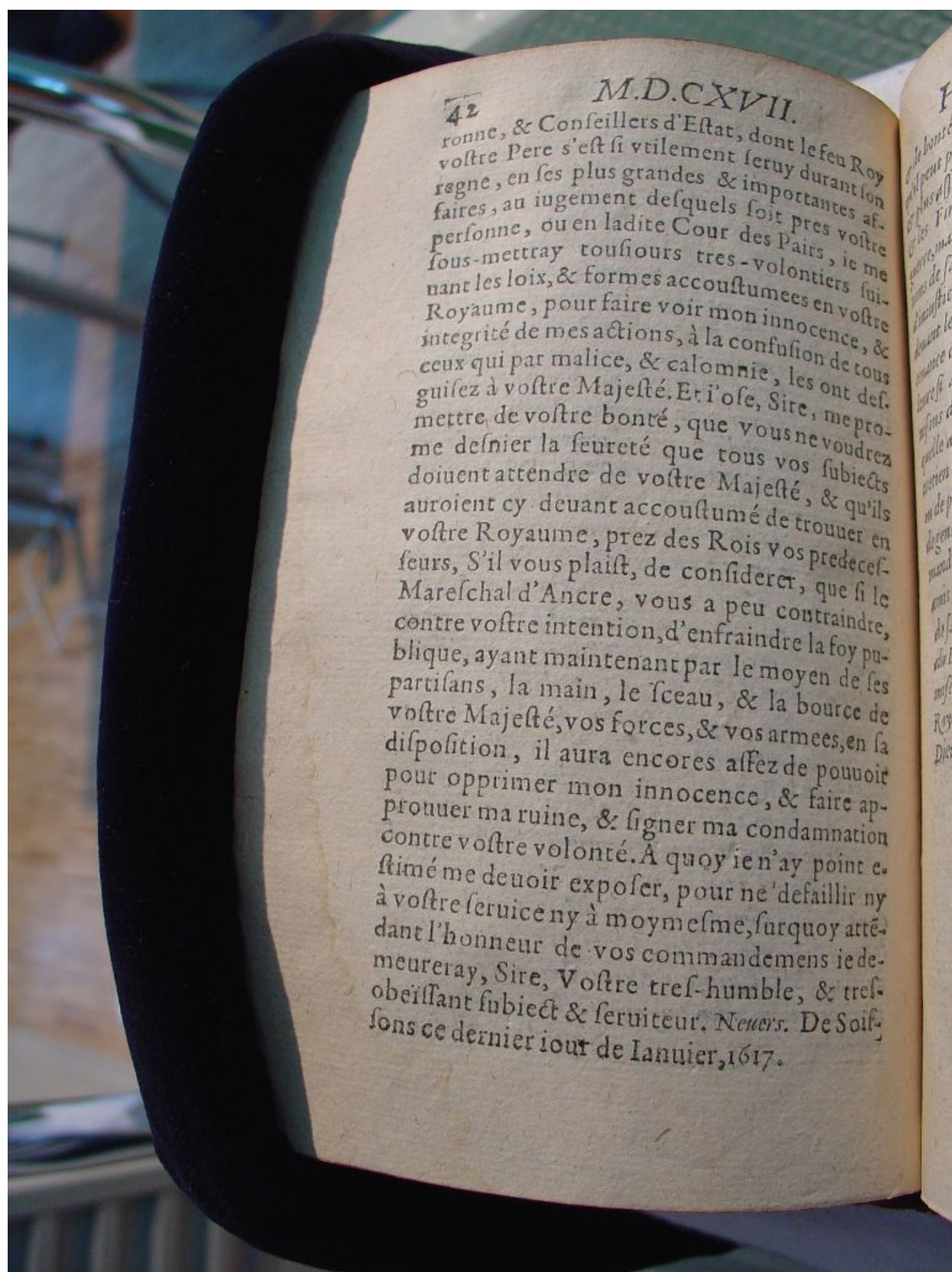


1617\_041.jpg



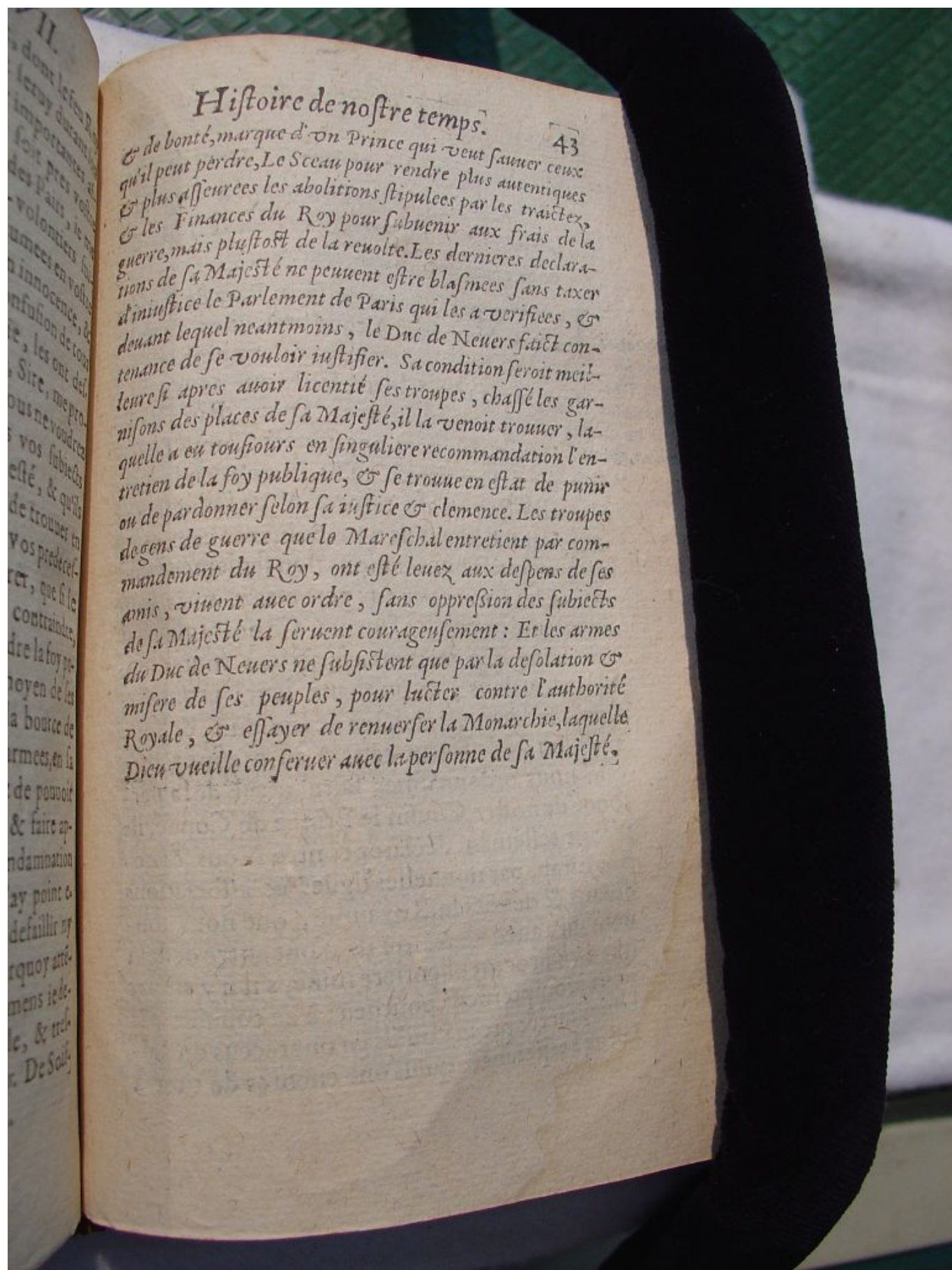


1617\_042.jpg



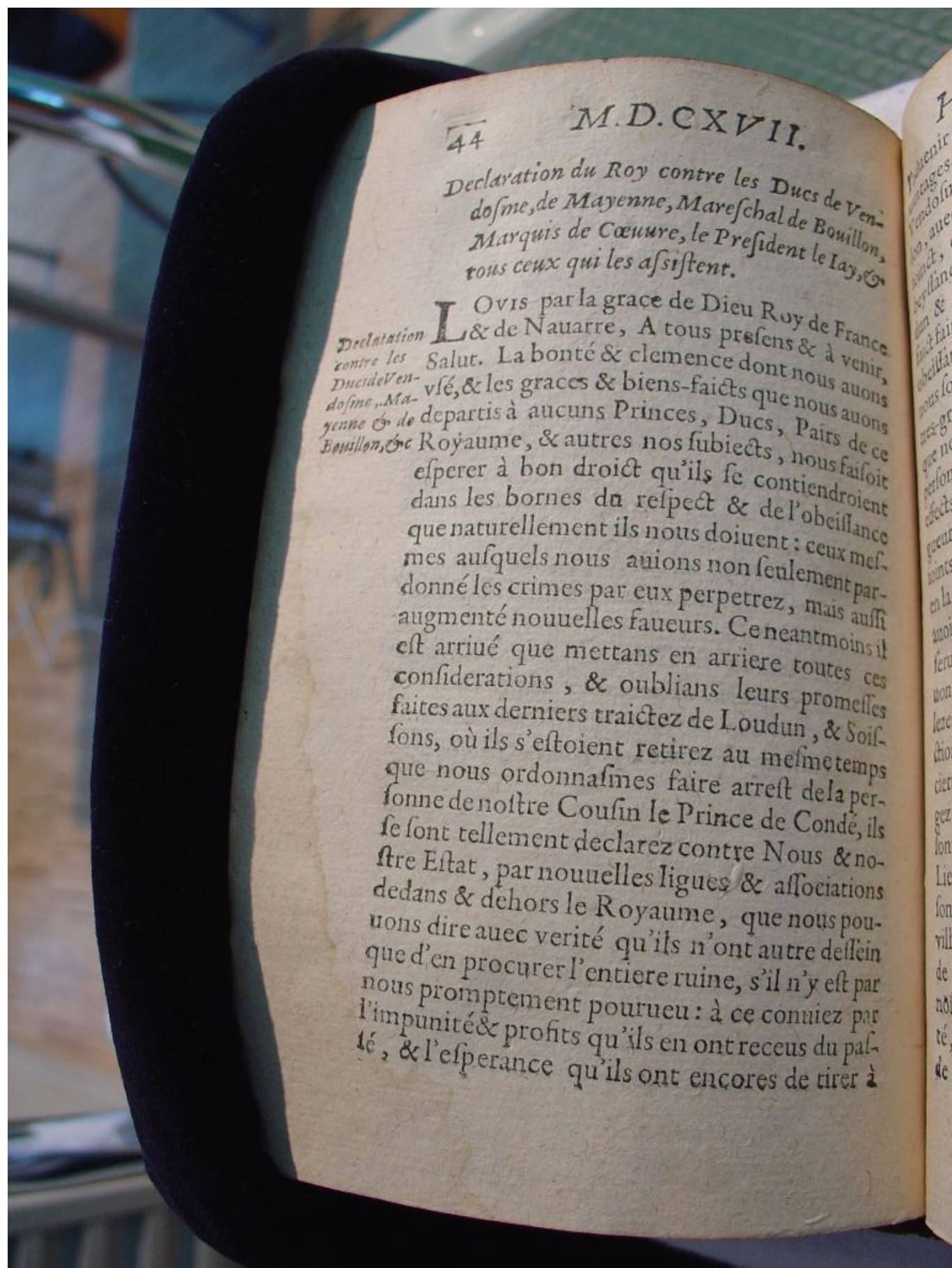


1617\_043.jpg





1617\_044.jpg



44

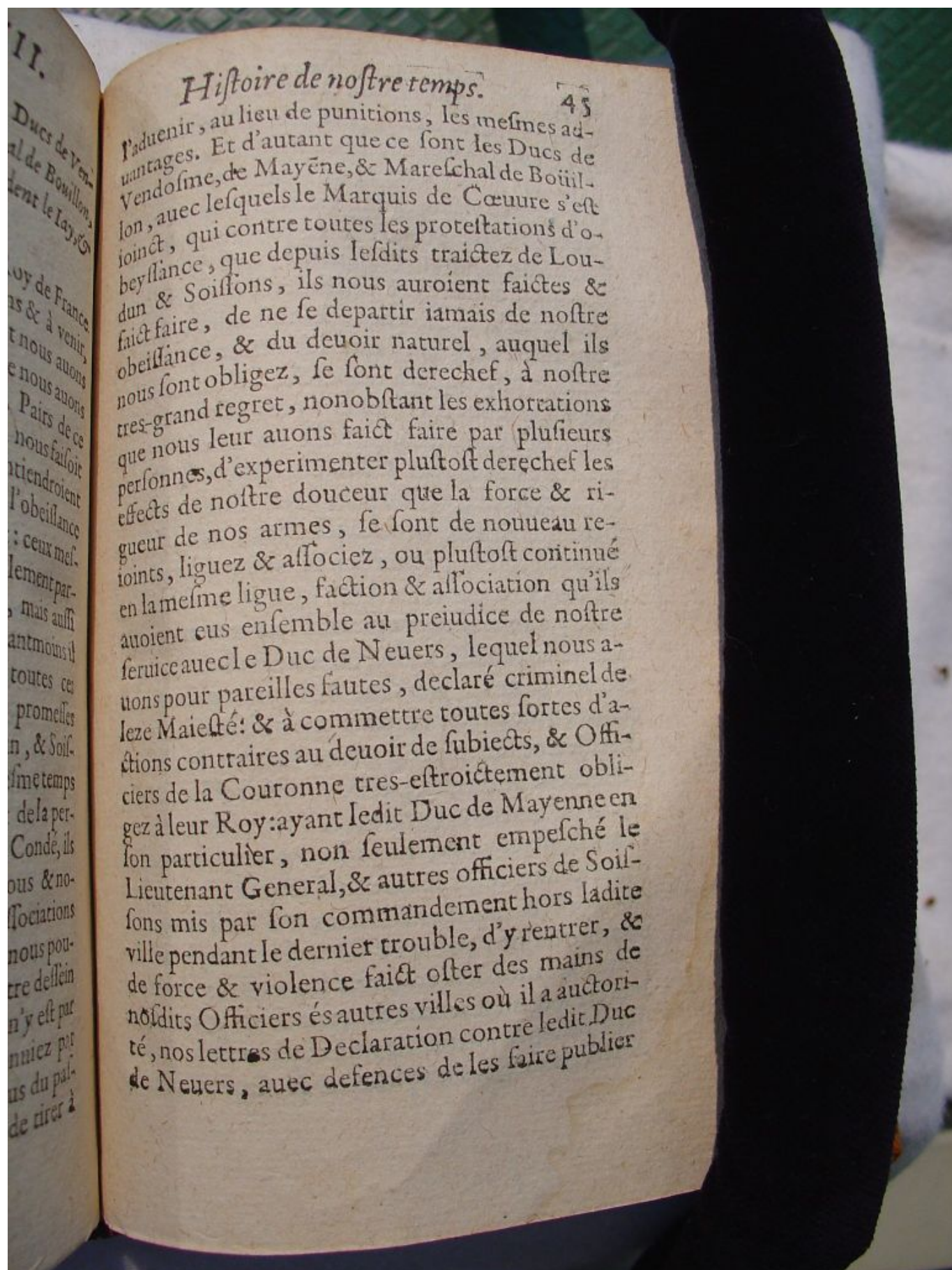
M.D.CXVII.

*Declaration du Roy contre les Ducs de Vendôme, de Mayenne, Marechal de Bouillon, Marquis de Coeur, le President le Jay, & tous ceux qui les assistent.*

*Declaration contre les Ducs de Vendôme, de Mayenne & de Bouillon, &c*  
**L**OVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous presens & à venir, Salut. La bonté & clemence dont nous auons usé, & les graces & biens-faits que nous auons departis à aucuns Princes, Ducs, Pairs de ce Royaume, & autres nos subiects, nous faisoit esperer à bon droit qu'ils se contendoient dans les bornes du respect & de l'obeissance que naturellement ils nous doiuent : ceux mesmes ausquels nous auons non seulement pardonné les crimes par eux perpetrez, mais aussi augmenté nouvelles faueurs. Ceneantmoins il est arriué que mettans en arriere toutes ces considerations, & oublians leurs promesses faites aux derniers traictez de Loudun, & Soissons, où ils s'estoient retirez au mesme temps que nous ordonnasmes faire arrest de la personne de nostre Cousin le Prince de Condé, ils se sont tellement declarez contre Nous & nostre Estat, par nouvelles ligue & associations dedans & dehors le Royaume, que nous pouuons dire avec verité qu'ils n'ont autre dessein que d'en procurer l'entiere ruine, s'il n'y est par nous promptement pourueu : à ce conuiez par l'impunité & profits qu'ils en ont receus du passé, & l'esperance qu'ils ont encores de tirer à

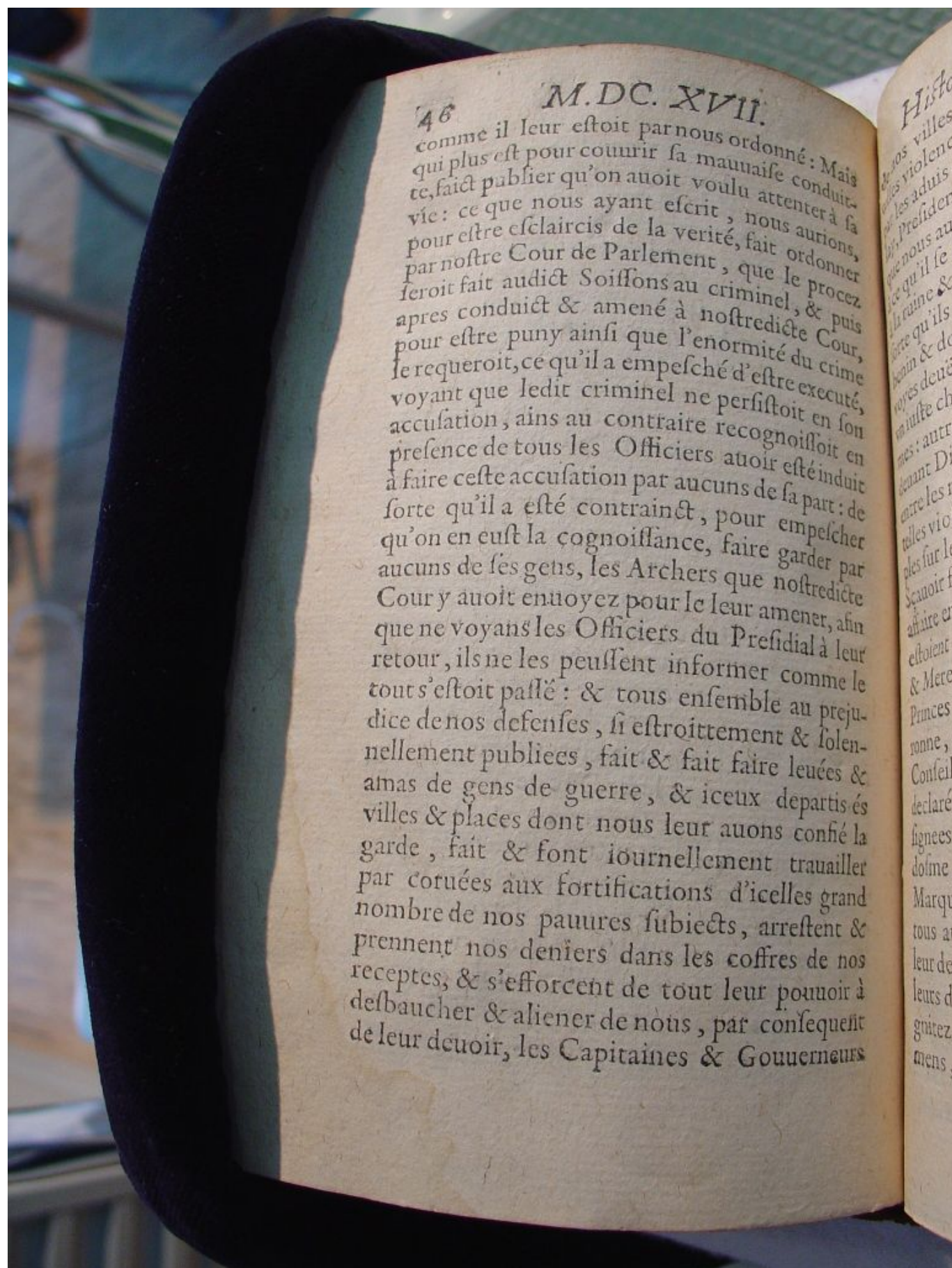


1617\_045.jpg



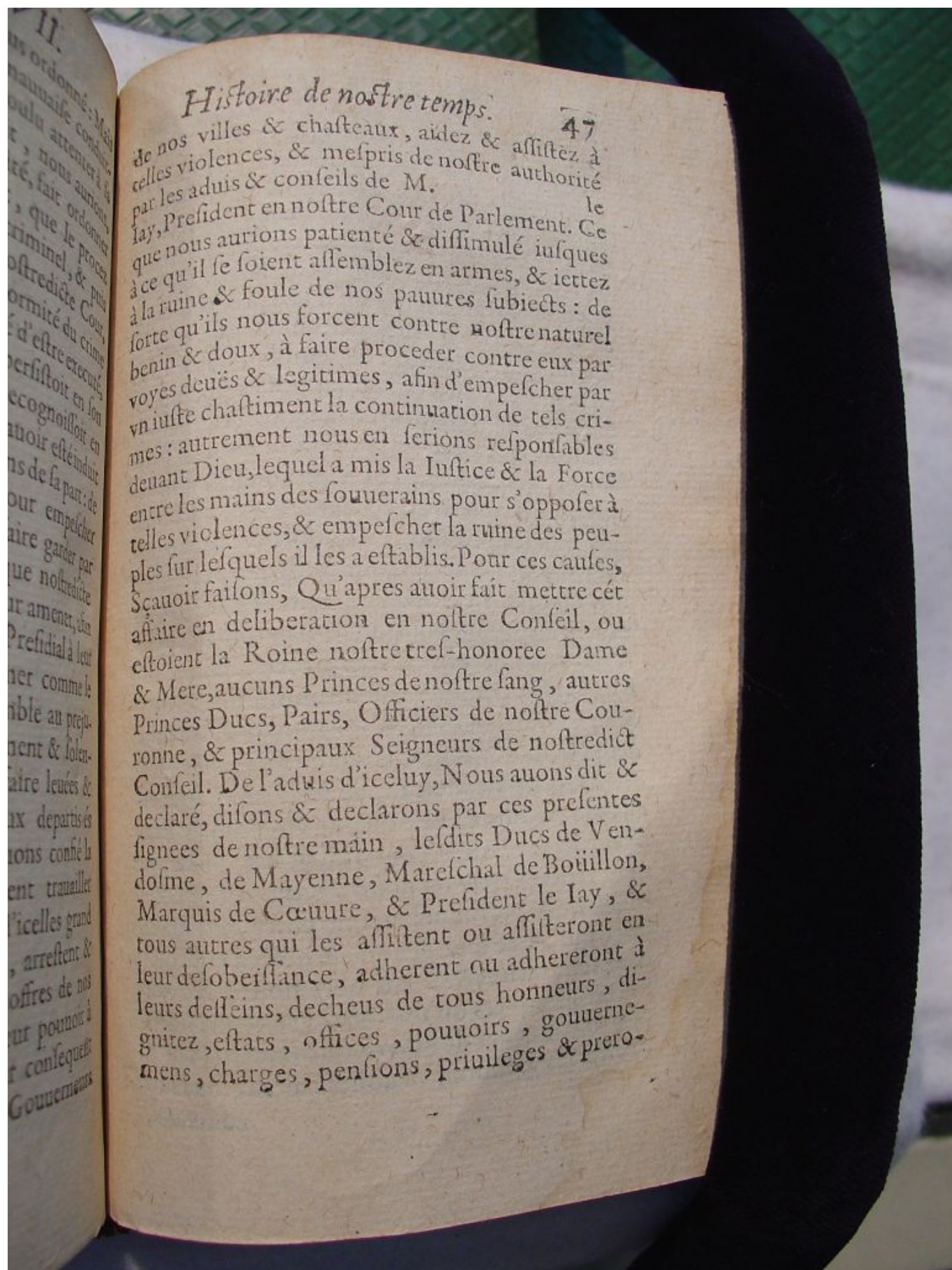


1617\_046.jpg





1617\_047.jpg





**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**